



Paris, le 23 juin 2017

/ COMMUNIQUE DE PRESSE / COMMUNIQUE DE PRESSE /

Jeux olympiques et paralympiques 2024 : les communes et leurs intercommunalités soutiennent la candidature de la ville de Paris

En cette journée olympique du 23 juin, l'AMF annonce que près de 4 000 collectivités locales, communes et intercommunalités, ont d'ores et déjà adopté une motion de soutien à la candidature de Paris 2024 ; un grand nombre organise ce jour des manifestations sur leur territoire pour marquer leur attachement aux valeurs de l'olympisme et du sport.

Au-delà de la Ville de Paris, les Jeux olympiques auront indéniablement un impact considérable pour l'ensemble du territoire, à travers les lieux d'épreuves sportives, les centres d'entraînement, l'accueil des équipes et de millions de visiteurs ainsi que pour le développement de la pratique sportive qui est une politique forte des communes et intercommunalités.

L'engagement de tous les territoires étant un atout important pour la France, l'AMF, mobilisée depuis 2015, continuera à soutenir Paris 2024 jusqu'à la désignation officielle, le 13 septembre 2017 à Lima (Pérou), de la ville qui accueillera les Jeux olympiques et paralympiques et bien sûr jusqu'à la tenue des jeux si Paris devait obtenir l'organisation de cet événement.

[Télécharger la motion de soutien](#)

Marie-Hélène GALIN
Tél. 01 44 18 13 59
marie-helene.galin@amf.asso.fr

Thomas OBERLÉ
Tél. 01 44 18 51 91
thomas.oberle@amf.asso.fr